



FORMATION
ÉQUIPIER
DE SECONDE
INTERVENTION



ESI FORMATION ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Effectuer une opération de reconnaissance et de sauvetage dans une atmosphère enfumée et toxique
- Maîtriser l'utilisation d'un appareil respiratoire isolant
- Agir efficacement en équipe lors d'un début d'incendie

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

- Rappels théoriques sur l'Appareil Respiratoire Isolant
- Parcours d'accoutumance à L'ARI
- Initiation à la mise en œuvre des moyens de secours
- Explosimètre
- Mises en situation professionnelles sur simulateur gaz

LES MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le taux d'encadrement de la formation est proportionnel au nombre de participants soit 1 formateur dont le responsable pédagogique pour 6 participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Pour valider l'UV-ESI le participant doit avoir acquis les quatre compétences.

- 1 – Connaître les règles d'engagement avec un ARI
- 2 – Connaître les phénomènes thermiques et mettre en œuvre les moyens d'extinction
- 3 – Les ascenseurs
- 4 – Mises en situations professionnelles

La certification est un acte administratif réalisé par une commission qui vise à certifier que le niveau requis dans le référentiel d'évaluation est atteint.

TAUX DE RÉUSSITE **100%** SUR 9 PARTICIPANTS EN 2022

INFOS

PUBLICS CONCERNÉS



Salarié présenté par son entreprise

Effectif : 6 à 12 pers.

PRÉREQUIS



Être équipier de première intervention



DURÉE

16 h

LIEU DE FORMATION



Centre de Formation d'Incendie et de Secours 17
Base aérienne de St-Agnant

TARIF DE FORMATION



Tarifs sur demande de devis conformément à la délibération du conseil d'administration



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R 4227-28, R4227-29 du code du travail

Règle APSAD R6 chapitre 4 et 6

PLUS D'INFORMATION

formations-exterieures@sdis17.fr • 05 46 82 69 55

SDIS 17 • Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

ZI des 4 Chevaliers - 2 avenue Eric Tabarly - BP 60099 • 17187 Périgny cedex • www.sdis17.fr